

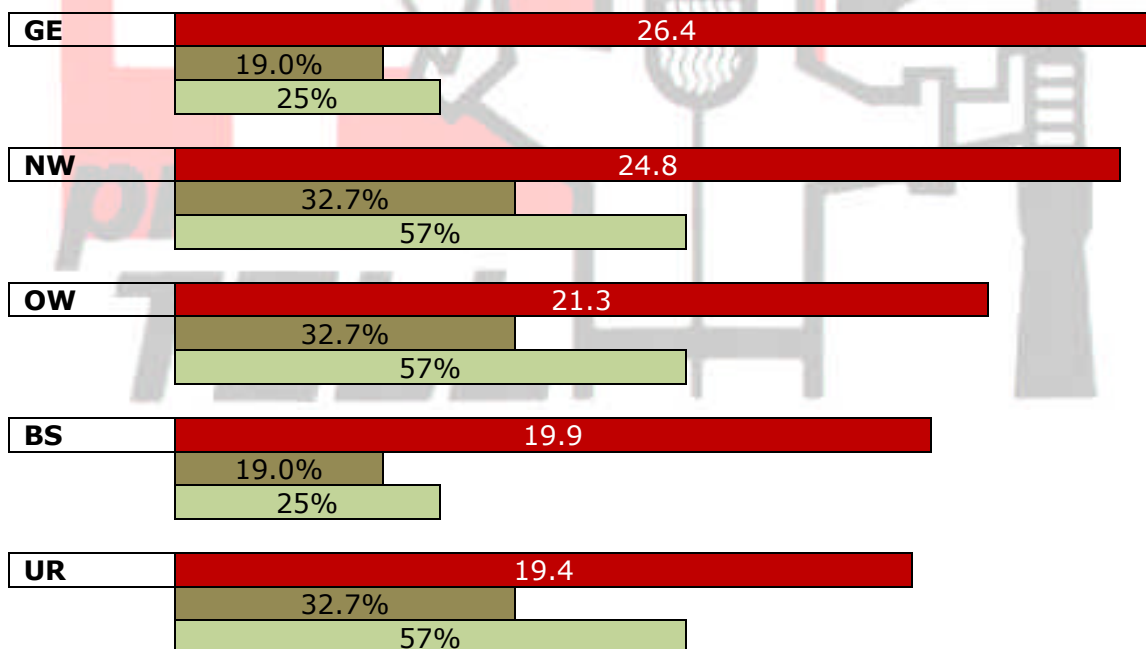
## Gros titres face aux faits

de Richard Gasser

Le gros titre de Markus Brotschi dans le « TAGESANZEIGER » du 28.07.2010 était « **La possession d'armes favorise le suicide** » ; il se base dans cet article sur une récente étude de la Clinique Psychiatrique de l'Université de Zurich.

Si l'on compare les chiffres de cantons choisis dans son article avec la publication de mai 2009 de l'Observatoire suisse de la santé, il y a vraiment lieu de s'étonner quant aux conclusions de l'auteur.

- Il est absolument erroné de prétendre qu'une plus grande densité d'armes provoque automatiquement un taux de suicides plus élevé.
- Pourquoi le canton de Genève avec une faible densité d'armes se trouve-t-il en tête du taux des suicides et pourquoi le canton d'Uri avec une densité d'armes élevée affiche le taux de suicides de suicides le plus bas ?



Suicides sur 100'000 habitants
Part d'armes à feu aux suicides
Ménages avec armes à feu

L'étendu du contenu scientifique de l'étude sur laquelle le journaliste se base est extrêmement modeste. Sans faits clairs, le responsable de l'étude prétend entre autre que par la prévention et une réduction massive des armes à feu légales, une centaine des environ 1800 suicides pourraient être évités.

Le 3.8.2010, la télévision suisse allemande débattait a organisé un débat dans son émission « Club » sur le sujet « **Armes à la maison – plus de suicides** ». Dirigé

par la présentation habile de Röbi Koller, on arriva à la conclusion que la présence d'armes à feu pouvait bien favoriser les suicides. Mais en même temps, on constatait que la cause des suicides n'était pas à rechercher d'abord dans les armes à feu, mais plutôt dans l'environnement social et psychique. A la question de préciser combien de suicides pourraient être évités par la réduction des armes à feu dans la maison, il resta sans réponse.

Il est à constater avec l'exemple du Canada qu'après la réduction des armes à feu, le nombre de suicides y avait baissé pendant une courte période pour remonter ensuite sensiblement.

A la question de définir le but il voulait réellement atteindre avec l'initiative populaire « Pour la protection face à la violence des armes », le Conseiller National Jo Lang (Verts/ZG) répondit qu'il voulait réduire le nombre d'armes à feu en Suisse d'environ 2,3 millions à un million. A la question de savoir de quelle façon ceci devrait et pourrait être réalisé, il n'a donné aucune réponse. Faire disparaître les armes en possession privée signifie **exproprier** et **dédommager**. Il devrait être évident pour chacun que 150 millions de francs ne suffiraient certainement pas. En plus, une telle action d'expropriation conduirait à une augmentation des armes illégales ; l'Etat ne peut bien entendu pas contrôler tous les ménages en Suisse. Probablement, le Conseiller National Lang voit dans l'exigence de l'initiative pour la création d'un registre central des armes un premier pas vers le désarmement de notre peuple.

